

# AVIS PUBLIC

Aux Contribuables de la susdite paroisse

est par les présentes donné par la soussignée, MARIE-CLAUDE COUTURE, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité, que lors de sa séance ordinaire du conseil tenue le DOUZIÈME jour du mois de NOVEMBRE 2024,

## LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTÉ UNE RÉSOLUTION

### Ayant pour effet d'établir le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2025

**CONSIDÉRANT** que l'article 148 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) stipule que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

**CONSIDÉRANT** que les membres du Conseil désirent avoir les séances le deuxième mardi du mois;

### PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard  
Appuyé par madame la conseillère Karen Mc Gurrin  
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

### Résolution numéro 394-2024-11

**QUE** le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal pour l'année 2025, lesquelles se tiendront le 2<sup>e</sup> mardi de chaque mois et débuteront à 19h sauf les jours fériés, lesquelles se tiendront le lendemain à la même heure.

Mardi 14 janvier 2025

Mardi 11 février 2025

Mardi 11 mars 2025

Mardi 8 avril 2025

Mardi 13 mai 2025

Mardi 10 juin 2025

Mardi 8 juillet 2025

Mardi 12 août 2025

Mardi 9 septembre 2025

Mercredi 1<sup>er</sup> octobre 2025

Mardi 18 novembre 2025

Mardi 9 décembre 2025

**QU'** un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la Loi.

DONNÉ à SAINT-CÔME ce 19<sup>e</sup> jour de novembre DEUX MILLE DIX-VINGT-QUATRE.



MARIE-CLAUDE COUTURE  
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

# CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en publiant une copie sur le site Internet de la Municipalité <http://www.stcomelanaudiere.ca>, le 19<sup>e</sup> jour de NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT-QUATRE.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce DIX-NEUVIÈME JOUR de NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT-QUATRE.



MARIE-CLAUDE COUTURE  
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE